

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**VILLE DE BETHEMONT-LA-FORET**

**Département du Val d'Oise**

**Arrondissement de Pontoise**

**Canton de Domont**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Délibération n°: 026-2021**

**Du : 22 juin 2021**

Nombre de Conseillers :  
en exercices : 11  
présents : 9  
votants : 9

Date de la convocation :  
18 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-deux juin, à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Didier Dagonet, Maire.

**ETAIENT PRESENTS :**

Monsieur Didier Dagonet, Maire,  
Madame Isabelle Oger, Adjointe au Maire,  
Messieurs Thierry Vincent, Michel Monteiro, Adjoints au Maire,  
Mesdames Béatrice Brun, Malvina Boquet, Sophie Papon, Conseillères municipales,  
Messieurs Bernard Gourdy, Jean-Baptiste Rouault, Conseillers municipaux.

**ETAIENT ABSENTS EXCUSES :** Madame Morgane Auger, Conseillère municipale,  
Monsieur Patrice Glandières, Conseiller municipal,

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Madame Malvina Boquet, Conseillère municipale,

**ASSISTAIT EGALEMENT A LA REUNION :**

Madame Laurence Guérault, Secrétaire de Mairie

**OBJET : Passage au référentiel comptable M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022,**

Sur le rapport de Monsieur Didier Dagonet, Maire,

**Vu**, le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu**, l'article 242 de la loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019,

**Vu**, l'arrêté du 20 décembre 2018 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques,

**Vu**, l'avis favorable du comptable public annexé à la présente délibération

**Considérant**, que la commune de Béthemont-la-Forêt s'est inscrite dans le cadre de l'expérimentation du compte financier unique,

**Considérant**, que dans le cadre de cette expérimentation, la collectivité doit adopter la nomenclature M57

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

Résultats des votes	Pour	Contre	Abstention
Nombre de voix	9	-	-

**Autorise**, le changement de nomenclature budgétaire et comptable du budget de la commune de Béthemont-la-Forêt à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022,

**Autorise**, Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires pour le passage au référentiel comptable M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022,

**Dit**, que le présent acte est susceptible d'un recours qui devra être formé dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise (la Cour Administrative d'appel compétente étant celle de Versailles) (Art. R 421.1 à 5 du Code de Justice Administrative).

Pour extrait conforme au registre

Fait à Béthemont-la-Forêt, le 22 juin 2021

Didier DAGONET

Maire de Béthemont-la-Forêt





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 28/06/2021

Reçu en préfecture le 28/06/2021

Affiché le

**SLOW**

ID : 095-219500618-20210628-D02618062021-DE



FINANCES PUBLIQUES

SERVICE DE GESTION COMPTABLE  
2 RUE DES JOSEPHITES  
95290 L ISLE ADAM

MONSIEUR LE MAIRE DE BETHEMONT LA FORÊT

L'Isle Adam, le 19/05/2021

Objet : Avis du comptable public sur la mise en œuvre du droit d'option pour adopter le référentiel M57

Réf : Votre mail du 14 avril 2021

Monsieur Le Maire,

En application des dispositions du décret n°2015-1899 du 30 décembre 2015, j'ai l'honneur d'accuser réception de votre demande du 14 avril 2021 et de vous faire part de mon accord de principe pour l'application à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour les budgets suivants :

- commune de BETHEMONT LA FORÊT
- SIVOS REGT BETHEMONT-CHAUVRY

En application des dispositions de l'article 1<sup>er</sup> du décret précité, le présent avis devra être joint au projet de délibération.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Service De Gestion Comptable  
De L'Isle-Adam  
2 Rue Des Joséphites - B.P. 80  
95290 L'ISLE-ADAM  
Tél : 01.34.69.38.30

Le comptable de la DGFIP  
Brigitte JEANNOT

Envoyé en préfecture le 28/06/2021

Reçu en préfecture le 28/06/2021

Affiché le



ID : 095-219500618-20210628-D02618062021-DE